



COMMUNIQUÉ
MUNICIPALITÉ DE YAMASKA
BUDGET 2025

Le taux de taxation augmentera de 1 cent par 100\$ d'évaluation représentant une hausse de 2.4 %.

La Municipalité en est à sa deuxième année du rôle triennal qui a été déposé l'an passé. Ce qui signifie que la base d'évaluation foncière ne changera pas beaucoup pour l'année 2025 comparativement à l'année 2024. Seuls les changements d'évaluation suite à des rénovations viendront modifier la donne.

Les revenus sont de l'ordre de 3 186 374\$, les dépenses de 3 079 407\$, les affectations sont de 106 967\$ (incluant le remboursement de la dette, les dépenses d'investissement financées par les activités de fonctionnement, la réserve pour la vidange des étangs aérés, les appropriations de réserves et du surplus).

La mairesse, Diane De Tonnancourt, a affirmé que : « La hausse de 2.4 % était inévitable si on regarde la majoration de la quote-part de la MRC de Pierre-De-Saurel qui est de 18 447\$, l'augmentation du coût de la Sûreté du Québec de 23 313\$ et de la Régie d'incendie Pierreville/Saint-François du Lac avec 9 966\$.

Avec toutes les charges supplémentaires qui nous bombardent d'un peu partout, les élus ont quand même voulu garder une stabilité financière pour un taux de taxation représentatif du marché actuel tout en conservant la volonté de mettre de l'avant les projets à réaliser pour 2025 avec vue sur ceux de 2026 et 2027. »

Le taux de taxation sera donc de 0,42\$/100\$. La compensation pour l'entretien pour le service d'égout subira une baisse de 274,61\$ à 128,64\$. Cette baisse est due à une affectation du trop payé l'an passé de 79 248\$ représentant des projets mis au budget 2024 qui ne se sont pas réalisés et une bonne gestion des dépenses.

Pour ceux qui ne font pas partie du secteur desservi par le service d'égout, il y aura une augmentation de 110\$ annuellement pour la vidange des installations septiques qui sera implantée en 2025. Plus de détails quant à la méthode de fonctionnement pour l'implantation du nouveau service nous parviendront bientôt.

Pour information :

Diane De Tonnancourt, mairesse
450 808-2153